

# SAINT GEOIRS **INFOS**

AVRIL 2023 N° 48



02 Le mot  
du maire

04 Budget  
communal

06 Les  
commissions

11 Les  
associations

15 Infos  
pratiques



# LE MOT DU MAIRE



Chers administrés,

L'année 2023 est déjà bien entamée.

La fin de l'hiver approche à grands pas pour laisser la place à la douceur printanière. Le soleil va reprendre ses quartiers et faire scintiller notre village et notre moral avec des températures agréables nous permettant de réaliser de nombreux projets en extérieur.

Cette nouvelle année a démarré par la traditionnelle cérémonie des vœux le dimanche 15 janvier dernier.

Je profite de cet espace d'expression pour remercier chaleureusement tous les administrés qui ont répondu présents à notre invitation.

Nous en avons profité pour mettre à l'honneur notre ancien maire, Michel CHAMPON.

Les prochaines manifestations sont la St Georges le 13 mai prochain suivi de la fête des mères le 10 juin, et de notre traditionnel bal le 8 juillet...

Comme chaque année, le premier trimestre est rythmé par le cycle budgétaire.

Nous avons clôturé les comptes de l'exercice budgétaire 2022 et élaboré le budget primitif de l'année 2023.

Vous pouvez compter sur mon implication ainsi que celle des élus du conseil municipal pour adopter un budget ambitieux et rigoureux qui devra répondre aux différents besoins de la commune.

Les résultats de l'exercice budgétaire 2022 sont plutôt satisfaisants avec un excédent dégagé sur la section de fonctionnement qui nous permettra d'investir notamment pour la mise en définitive et en souterrain du carrefour de Cours ainsi que l'étude prévue cette année pour la rénovation du bâtiment mairie et de l'église.

La réunion publique organisée sur les investissements le 25 février 2023 dernier a suscité l'intérêt de beaucoup d'entre vous et je les en remercie.

Concernant l'école nous aurons cette année un bel événement à fêter puisque la création de notre RPI Toutes Aures a déjà 20 ans !

Nous aurons l'occasion de communiquer à ce sujet d'ici la fin de l'année scolaire.

Pour terminer, je vous souhaite une très bonne lecture de ce numéro et un excellent printemps à toutes et tous.

Nadine GRANGIER

Maire

## L'honorariat de Maire à Michel Champon.

L'honorariat a été conféré, par arrêté préfectoral, à notre ancien maire, Michel Champon, en date du 10 décembre 2020. Le contexte sanitaire ne nous a pas permis de nous retrouver avant la cérémonie des derniers vœux. Nous avons donc mis Michel sur le devant de la scène à cette occasion avec cette reconnaissance symbolique qui lui a été accordée.

« Une distinction honorifique qui correspond à la volonté légitime d'exprimer la reconnaissance de la Nation à l'égard de ceux qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes au service de leurs concitoyens, dans un esprit de civisme et de bénévolat... » Cette formule résume les qualités qui ont jalonné le parcours de notre ancien Maire.

Michel a été élu conseiller municipal le 12 mars 1989, dans l'équipe de Monsieur Bernard GENEVEY. Son implication au sein du conseil municipal lui a tout naturellement valu une réélection en 1995. Après 2 mandats en qualité de conseiller municipal, Michel va occuper la fonction de maire à partir du 16 mars 2001. Cette fonction ne le quittera plus, puisqu'il a assumé 3 mandats successifs en qualité de maire jusqu'en 2020, date à laquelle il décide de mettre fin à sa carrière d'élus municipal.

Michel a contribué à la réouverture de notre école, sous la forme du RPI Toutes Aures avec les communes de Brion et St Michel de St Geoirs.

Puis il a engagé la construction d'une école neuve, l'agrandissement de la salle polyvalente, la sécurisation des traversées de Cours et du village, la mise en place des feux à Cours, l'assainissement collectif du village et d'une extension sur le hameau Cours ainsi que le baptême et la numérotation des rues, des travaux de voirie notamment le parking au cimetière, les abris bus et concernant l'urbanisme le PLU puis le PLUi avec l'intercommunalité. Michel n'est pas seulement un élu investi dans sa municipalité, mais un être humain altruiste et très impliqué également dans la vie de notre intercommunalité ; il disait toujours, l'intercommunalité c'est l'avenir....

Il a été également président de l'association des Maires ruraux de l'Isère.

Après ces missions d'élus, Michel a pris de nouveaux engagements notamment au Club de Rugby de la Bièvre, et dans le comité d'organisation des Mandrinades 2025.

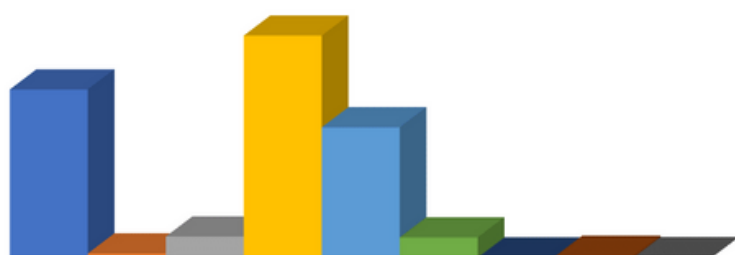
Michel, nous te remercions d'avoir mis ton énergie et ta générosité au service de notre commune.



# LE BUDGET COMMUNAL

## COMPTE ADMINISTRATIF 2022

### Recettes de fonctionnement 525 935.67 €



002 Résultat reporté	155 648,04 €	013 Atténuations de charges	3 830,18 €
70 Produits de services	19 463,88 €	73 Impôts et taxes	205 567,00 €
74 Dotations et participations	120 670,27 €	75 Autres produits de gestion courante	18 699,34 €
76 Produits financiers	62,06 €	77 Produits exceptionnels	1 698,90 €
78 Reprises provisions	296,00 €		

### Dépenses de fonctionnement 245 686.46 €



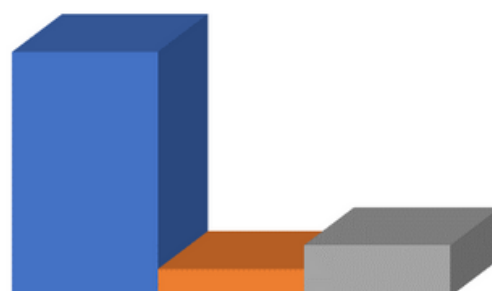
011 Charge à caractère général	84 454,73 €	012 Charges de personnel	75 771,39 €
65 Autres charges de gestion courante	75 909,82 €	66 Charges financières	9 230,52 €
67 Charges exceptionnelles	320,00 €		

### Recettes d'investissement 155 152.35€



001 Solde d'exécution reporté	69 561,84 €
10 Dotation fonds divers et réserves	6 213,51 €
13 subvention	11 336,00 €
1068 Excédent de fonctionnement	68 041,00 €

### Dépenses d'investissement 167 450.09 €



21 Immobilisations corporelles	126 532,75 €
10 Dotations, Fonds divers et réserves	14 316,23 €
16 Emprunts	26 601,11 €



# BUDGET PRIMITIF 2023

## Recettes de fonctionnement 467 317 €



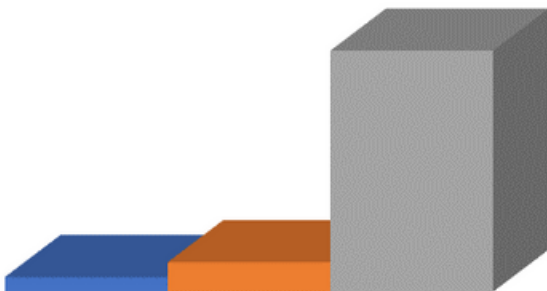
002 Résultat reporté	120 249,21 €	013 Atténuations de charges	400,00 €
70 Produits de services	16 720,96 €	73 Impôts et taxes	204 000,00 €
74 Dotations et participations	109 725,00 €	75 Autres produits de gestion courante	16 000,79 €
77 Produits exceptionnels	222,00 €		

## Dépenses de fonctionnement 467 317 €



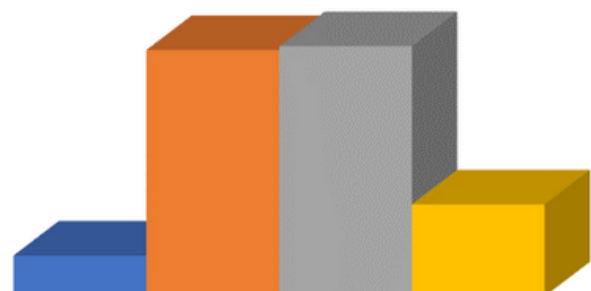
011 Charge à caractère général	279 577 €
012 Charges de personnel	99 000 €
65 Autres charges de gestion courante	78 740 €
66 Charges financières	10 000 €

## Recettes d'investissement 189 515 €



10 Dotation fonds divers et réserves	9 859,00 €
13 subvention	19 656,00 €
1068 Excédent de fonctionnement	160 000,00 €

## Dépenses d'investissement 189 515 €



001 Solde d'exécution reporté	12 297,74 €
20 Immobilisations incorporelles	74 200,00 €
21 Immobilisations corporelles	75 317,26 €
16 Emprunts	27 700,00 €

# LES COMMISSIONS

## Commission Sociale

### Une pochette cadeau pour les aînés :

La commission sociale de la commune a offert à ses aînés une pochette cadeau sous forme de chèques BI Happy à utiliser chez nos commerçants locaux, mais ils avaient aussi le choix de participer au repas de printemps.

Pour l'occasion les écoliers avaient réalisé de magnifiques dessins de Noël qui ont été donnés avec les pochettes. Dans le village, les personnes âgées sont parfois isolées et les petits gestes même les plus simples sont fortement appréciés.



### Les aînés ont partagé un repas offert par la mairie :

Le traditionnel repas des aînés a eu lieu le 18 mars, un moment de convivialité et de partage très attendu par nos seniors.

### Club des aînés :

Après un an de mise en sommeil, le club reprend ses activités. Les membres du conseil d'administration vous invitent à venir les rejoindre tous les mercredis à la salle communale à partir de 14h. Vous pouvez partager un moment de convivialité autour des tables de jeux (cartes, Scrabble etc..) ; pour les amateurs de marche, des petites randonnées sont également prévues. Les nouvelles propositions d'activités seront les bienvenues.

Pour les inscriptions ou le renouvellement des adhésions une permanence aura lieu le mercredi 3 mai et le mercredi 10 mai de 14h à 16h, à la salle communale.

Téléphone 04 76 93 54 15 ou 06 60 51 45 61.



## Commission Bâtiments

Après bien des aléas, le COVID, les coûts exorbitants des matériaux, l'avancée du préau de l'école est terminée.

Les entreprises GELAS et MARGUET ont fait un beau travail et nos élèves peuvent passer leur récréation à l'extérieur quelles que soient les conditions météo.



## Commission Environnement

La municipalité a illuminé la façade de la mairie et de l'Église, qui ont revêtu leurs habits de fête pour célébrer cette période de fin d'année 2022.



Cette année encore nous renouvelons la journée Ambroisie :

journée de ramassage pour cette plante invasive et hautement allergisante chez les personnes sensibles.

Celle-ci se déroulera le samedi 22 juillet 2023.

Nous vous attendons nombreux !



# Commission École

## Initiation Taekwondo

Courant janvier, lors de la pause méridienne, les enfants ont pu bénéficier de 3 séances d'initiation au Taekwondo organisées par la mairie avec la participation du club CTS Taekwondo. Ils étaient très concentrés et investis dans l'activité, ils ont adoré.



---

## Le RPI fête ses 20 ans !!

Le Regroupement pédagogique intercommunal des 3 écoles de Brion, Saint-Geoirs et Saint-Michel-de-Saint-Geoirs fête ses 20 ans cette année !

Les 3 mairies ont choisi la date du samedi 1er juillet pour célébrer cet événement. Un programme varié sera proposé, à l'école de Saint-Geoirs : spectacle annuel des enfants le matin (encadré par les 3 enseignantes), temps officiel pour célébrer les 20 ans du RPI, kermesse de l'école (sous la houlette du Sou des écoles) avec de nombreuses activités, ainsi qu'une Batacuda qui défilera l'après-midi dans Saint-Geoirs.

Plus d'informations à venir, très prochainement, dans vos boîtes aux lettres...

## Nous recherchons des photos de classe !!!

A l'occasion de la manifestation prévue le samedi 1er juillet, pour fêter les 20 ans du RPI, nous recherchons des photos de classe, depuis l'année scolaire 2002-2003. Nous en possédons déjà un certain nombre, mais l'idée serait de toutes les exposer le jour J !!

Vous pouvez contacter Virginie CHAVANT, Conseillère municipale de Saint-Geoirs – Commission Ecole, en lui indiquant quelles photos (école + année scolaire) vous pourriez prêter pour la manifestation. Merci d'avance !

Virginie.Chavant38@gmail.com



## Quoi de neuf à l'école de Saint Geoirs ?

Ça ne chôme pas dans la classe, les projets rythment nos journées :

→ des lettres à écrire à nos correspondants, que nous allons bientôt rencontrer car nous les avons invités à l'école le 30 mai,

→ des chroniques littéraires à composer pour notre « Radio des livres cools ! ». La maîtresse nous lit des albums quotidiennement, on adore et on apprend à donner notre avis.

→ Une initiation au métier de doubleur : nous nous entraînons à doubler des films d'animation. Pas facile de parler clairement, de suivre le rythme de l'image. Mais nous devenons de vrais professionnels du doublage !

→ des balades dans le village pour enquêter sur l'eau. Nous sommes d'abord allés rendre visite au GAEC du Rocher. Un accueil chaleureux pour nous faire visiter leur ferme et nous expliquer quels usages ils font de l'eau. Nous avons appris qu'ils n'ont pas besoin d'arroser leurs noyers. Nous avons poursuivi notre enquête dans le village pour repérer les divers points d'eau.

Mardi 21 mars, nous sommes descendus au bord du Rival pour étudier l'eau du ruisseau : mesure de la vitesse du courant, de la profondeur, du PH, pêche aux petites bêtes ...

Et bonne nouvelle, l'eau du Rival est de bonne composition ! La vie s'y développe bien.



→ Prochain évènement, auquel vous êtes tous conviés : la fête de la brioche !

Comme l'an dernier, nous invitons les Georges Antonin à s'installer avec leur four à bois mobile dans notre cour d'école le vendredi 26 mai.

Les élèves de Brion et St Michel viendront passer la journée à l'école avec nous pour confectionner des brioches variées. Nous les mettrons en vente à 16h30.



**N'hésitez pas à venir déguster nos brioches tout juste sorties du four !**



# Commission Animations



**Cérémonie du 11 novembre 2022**



**Repas du Beaujolais le 19 novembre 2022**



**La rando des Coteaux au profit du Téléthon, le 20 novembre 2022**



**Cérémonie des Vœux le 15 janvier 2023**

Coté animations, l'année 2022 s'est achevée par le traditionnel repas Beaujolais et ce sont encore une centaine de convives qui ont tenté de démasquer le célèbre goût de banane ou autres notes boisées du convivial breuvage !

Une soirée sous le signe de la bonne humeur qui a une fois de plus tenu ses promesses, accompagnée du bon repas de Jean Claude Rey.

Place dès à présent à la fête de la St-Georges qui se déroulera le Samedi 13 Mai et dont les préparatifs ont bien commencé, le Soleil ayant déjà été commandé !

**La fête de la Saint Georges**



**SAINT-GEOIRS**  
**Samedi 13 mai**  
**à partir de 16h**

**Animations:**  
Troc'aux plantes, Défilé de tracteurs,  
Pains, Brioches, Chants populaires,  
Expo de vieux métiers  
Restauration, Buvette,  
Spectacle de chevaux (18h et 19h30)

**Feu d'artifice**

Organisée par la commune  
et les associations de Saint-Georges



Conception - réalisation Association Georges Antonin, les métiers d'antan IPNS - ne pas jeter sur la voie publique



# LES ASSOCIATIONS

## Association



### Date à venir :

**Samedi 13 mai 2023** : Fête de la St Georges à partir de 16h00 (à Cours, route de St Marcellin).

Pour cette fête, Arts en Geoirs réitère son troc de plantes ainsi que sa vente de plants.

Apportez vos surplus de semis, plants, arbustes, graines afin de les échanger.

Pour ceux qui n'auraient rien à échanger vous pourrez acheter des plants de légumes ou de fleurs.

### **Dimanche 26 novembre 2023 :** 3<sup>ème</sup> Marché de Noël

Après la deuxième édition, Arts en Geoirs organise son 3<sup>ème</sup> marché de Noël le 26 novembre 2023.

Pour la bonne organisation et la perpétuité de ce marché nous avons besoin de bénévoles. Si vous êtes intéressés vous êtes les bienvenu(e)s. Merci de nous joindre au 06 66 43 16 22



L'association continue ses ateliers le lundi soir de 19h30 à 21h, toutes les 3 semaines.

Cette année, nous avons déjà réalisé : des boîtes à explosions, des cartes de vœux, des bouteilles décorées et illuminées, des paniers en papier journaux tressés, du sashiko, du quilling...





# TROPHEE ROSES DES SABLES : Un Rallye Solidaire 100 % féminin



Une toute nouvelle association, YAKA D'AMIA a vu le jour à St Geoirs en vue de vous faire part et de partager une belle aventure mêlant Solidarité, Entraide, Actions Humanitaires...

Cela au profit du Cancer du sein ainsi qu'à destination des enfants du désert, et de l'aide aux femmes ...

Comment nous soutenir :

- En versant une participation financière à notre association (affichage de votre logo sur notre véhicule, visibilité sur les réseaux sociaux ...)
- En faisant un don matériel (équipement de sécurité, ...)
- En mobilisant vos réseaux
- En mettant votre savoir-faire à notre disposition
- En déposant un don matériel en mairie de St Geoirs : Une liste précises des besoins sera déposée en mairie : produits puériculture, matériel médical et paramédical, produits hygiène, jeux, jouets, fournitures scolaires

Comment nous suivre : Instagram et Facebook

Comment nous contacter :

- Frédérique Molle 06 33 18 38 78
- macadamia.fm@orange
- Cécile Caillau Guétaz : 06 31 89 34 02

Un Grand MERCI à toutes et tous, pour votre attention et votre participation à cette belle aventure touchant la femme, la santé, l'humanitaire, la liberté...







# Association des Donneurs de Sang Bénévoles de la Région Stéphanoise.



La Mairie 38590 Saint Etienne de Saint Geoirs

 : [dondesang38590sesg@gmail.com](mailto:dondesang38590sesg@gmail.com)  : <https://www.facebook.com/dondusang.SESG/>

## IL FAUT LE DIRE

D'année en année notre association voit le nombre de poches de sang prélevées sur notre périmètre d'action dépasser régulièrement le cap des 1000.

D'année en année notre association voit un renouvellement des donateurs et surtout une fidélisation de ceux-ci

Notre association s'efforce d'adapter ses collectes à l'évolution de la société : modification et amplitude des horaires, proximité des collectes afin d'éviter les déplacements, collation améliorée, mise à disposition de mini-garderie pour les enfants pendant le don de sang des parents et proches.

Alors SATISFECIT ???

## NON

Les incertitudes actuelles en France et dans le monde nous ont-ils rendus plus frileux ?

Avons-nous la trouille des aiguilles, la phobie de la vue du sang ?

Devenons-nous égoïstes ?

Les dons de sang ont chuté de plus de 20% depuis le début d'année 2022 d'où les appels incessants de l'Etablissement Français du Sang.

Et ces appels incessants ont la particularité d'être très difficilement gérables : problème de personnel, de matériel.

## **Réapprenons à venir spontanément aux collectes. il n'y aura jamais trop de poches de sang**

Notre association s'adapte et sa conviction n'est en rien entamée ; ses bénévoles sont toujours prêts à vous accueillir avec le sourire, à vous accompagner dans votre démarche.

Souhaitons que 2023 soit une année plus sereine pour tous et que vous soyez toujours plus nombreux à honorer de votre présence nos collectes, collectes de sang au service des malades en attente d'une poche, source de VIE.

## Réserver votre RDV sur :

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>



Et le QR code pour les utilisateurs de smartphone :

Les prochaines collectes :

- **LA FORTERESSE lundi 23 mai de 16h à 19h30 à la salle des Fêtes**
- **St Etienne de St Geoirs lundi 05 juin de 16h à 19h30 à la salle des spectacles avec mini garderie**

## LE DON DE SANG à ST GEOIRS

Tous les ans, les donateurs réguliers sont reconnus par le ministère de la santé pour leur générosité.

Pour 2022, ils sont 11 de notre commune.

Mme ANDUJAR Sabrina, Mr BINGLER Éric, Mme BINGLER Gwenaëlle, Mr BRETTON François, Mme DANDEL Elodie, Mme FRENANDES Maria, Mme GRANGIER Nadine, Mme MEARY Christine, Mr RANC Frédéric, Mme SAINTVOIRIN Jade.

Une mention spéciale à Mr MURAT José qui a reçu la médaille d'Or pour avoir donné plus de 100 poches de sang.



## Accompagnement à domicile

Je me présente, je suis Alexandra, 50 ans et démarre mon activité en tant qu'indépendante dans l'accompagnement des personnes âgées dans le maintien à leur domicile.

J'ai une expérience de 5 ans en tant qu'auxiliaire de vie auprès d'adultes polyhandicapés.

Je propose un accompagnement varié : aide au ménage, repassage, préparation des repas, courses,

Sorties diverses, aide administrative...

Grace au CESU, vous bénéficiez d'un crédit d'impôts de 50% en avance immédiate ; c'est-à-dire que pour un taux horaire de 14€ net, congés payés inclus, auquel se rajoutent les charges, il vous reste 10,34€ à votre charge (l'URSSAF déduisant directement l'aide de 50%)

Je me situe à ST GEOIRS et me déplace sur les communes environnantes.

Accompagnement personnes âgées à domicile  
Paiement en CESU (50% crédit d'impôt)  
[aide aux démarches]

SAINT GEOIRS et environs

Alexandra WILHELM  
0682672290

Alexandra WILHELM  
☎ 0682678890  
symphenergies@gmail.com  
accessible aux personnes sourdes (LSF) 🗣️



- Aide au ménage 🧹
- Repassage 👕
- Préparation des repas 🍽️
- Courses 🛒
- Sorties diverses 🚗
- Aide administrative... 📧

## ETAT CIVIL

### Naissance

24 novembre 2022 - GAUTHIER Léo, fils de GAUTHIER Gaëtan et de MAISONNEUVE Laëticia

05 février 2023 - SELVAGGIO Raphaël, fils de SELVAGGIO Jean et de LEMEE Pauline



### Décès

09 décembre 2022 - Paul MOTTUEL





# INFOS PRATIQUES

## Economisons l'eau !

Après une année 2022 marquée par une sécheresse estivale exceptionnelle, avec plusieurs épisodes de canicule, l'année 2023 commence avec une recharge des nappes très insuffisante suite à une sécheresse hivernale très marquée et avec un stock de neige historiquement bas, même si les récentes précipitations donnent un peu de répit.

Le début d'année est marqué par une absence de pluviométrie sur les mois de janvier et février. Ce déficit, cumulé avec une année 2022 d'une sécheresse exceptionnelle, n'a pas permis de recharger les nappes phréatiques qui nécessitent une pluviométrie importante et régulière de septembre à mars.

La situation actuelle conduit à inviter chaque consommateur d'eau à être particulièrement attentif à l'utilisation de cette ressource et au respect des mesures édictées.

Pour les usages non économiques des entreprises et ceux des particuliers ou des collectivités, il est important dès aujourd'hui d'adapter certains usages consommateurs d'eau comme :

- restreindre fortement le lavage des véhicules ou tout autre lavage à grandes eaux qui pourrait être reporté à une autre période ;
- s'interroger sur le besoin d'installation de nouvelles piscines individuelles, les piscines publiques bénéficieront de disposition qui leur permettront de rester en fonctionnement tout au long de l'année ;
- reporter la plantation de jeunes arbres ou arbustes ;
- éviter de planter ou semer des espèces très gourmandes en eau que ce soit en pleine terre ou en jardinières/pots ;
- limiter l'arrosage des pelouses et massifs fleuris, qu'ils soient publics ou privés ;
- installer des kits d'économie d'eau à domicile pour une diminution de la consommation particulière d'eau potable.

Tous ces gestes de la vie quotidienne peuvent permettre aux collectivités qui distribuent l'eau potable d'assurer un accès pour tous à cette ressource indispensable.

Vous en souhaitant bonne réception

Le Service Environnement de la DDT



Projet financé par  
l'agence de l'eau.



## Association d'intérêt général à caractère de défense de l'environnement

Adhérent de la FNE Isère et du GRAINE AURA

Objet : inventaires des mares en plaine de Bièvre

Contact : Ninon Turaud, 06 81 87 14 95 ou [stagiaire.ble@gmail.com](mailto:stagiaire.ble@gmail.com)

Madame, Monsieur le Maire

Nous procédons actuellement à un inventaire des pièces d'eau situées dans la Plaine de Bièvre pour le suivi et la restauration des corridors écologiques pour les amphibiens (grenouilles, tritons, crapauds, salamandres...), libellules et autres animaux.

Pour cela, nous allons solliciter les habitants de votre commune afin d'observer les pièces d'eau présentes sur leurs terrains.

Un membre de l'association Bièvre Liers Environnement sera chargé de demander aux propriétaires leur autorisation avant toute visite. L'observation sera faite dans le respect des lieux, le but étant de préserver ces espaces remarquables et de permettre aux organismes vivants, dépendant de ces milieux, de se déplacer correctement dans la plaine de Bièvre. Des mesures pourront être effectuées. Cette personne pourra être amenée à effectuer des passages de nuit sur les sites, puisque la plupart des espèces d'amphibiens ont une activité nocturne. Lors de son passage elle sera équipée d'une lampe de poche et identifiable grâce à un gilet jaune.

Les passages (2 par sites) seront effectués à partir du mois de février et possiblement jusqu'au mois de juillet 2023.

Les pièces d'eau situées sur les terrains de votre commune jouent un rôle essentiel pour la biodiversité et nous serions très reconnaissants que les habitants participent à ce projet en nous permettant d'observer ces milieux.

Si vous avez des pièces d'eau (bassin, mare, étang) sur des terrains communaux, nous souhaitons les recenser également.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Christian Drevet  
Président

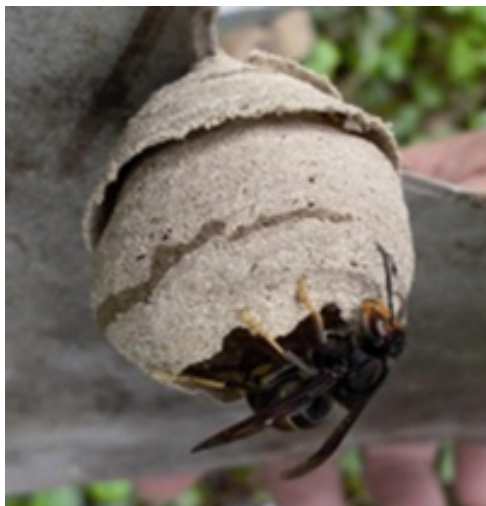


Bièvre Liers Environnement  
1190 route des Alpes, 38260 Saint Hilaire de La Côte  
[contact@bievre-liers-environnement.fr](mailto:contact@bievre-liers-environnement.fr) - <http://www.bievre-liers-environnement.fr>



## Le frelon asiatique envahit l'Isère

C'est un terrible prédateur. Il détruit la biodiversité en se nourrissant de millions d'insectes dont les abeilles. Il représente aussi un danger pour l'homme en cas de piqûres multiples et se nourrit aussi du sucre des productions fruitières.



Nid primaire

Arrivé en France en 2005, en Isère en 2015 le frelon asiatique est un redoutable prédateur de tous les insectes et des abeilles en particulier. La population d'un seul nid en consomme plusieurs kilos par an !

Sa fulgurante progression s'explique d'abord par son mode de reproduction. Un seul nid peut abriter des milliers d'ouvrières et plusieurs dizaines de fondatrices (femelles sexuées). Fécondées en automne, les fondatrices quittent le nid pour passer l'hiver cachées dans la nature.

Au printemps, entre février et avril, la fondatrice frelon construit d'abord un nid primaire. Il s'agit d'un petit nid, de la taille d'un melon, situé généralement à l'abri, sous l'avancée d'un toit par exemple. A partir du mois d'avril, les frelons vont quitter ce petit nid pour construire un nouveau nid, appelé nid secondaire, situé généralement dans un arbre entre 5 et 15 mètres de hauteur. Ce nid est souvent énorme et peut atteindre un mètre de hauteur. Il abrite des milliers de frelons.

Si vous découvrez l'un de ces deux nids, signalez-le sur le site internet [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr).



Nid secondaire

En Isère la lutte contre le frelon est pilotée par le GDSA (Groupement de Défense Sanitaire Apicole).

Le frelon asiatique est un fléau pour les apiculteurs ; en quelques jours, une dizaine de frelons peuvent ravager une ruche. Les abeilles constituent entre 30 et 60% de leur nourriture, le reste étant des mouches, papillons, chenilles, araignées, guêpes.

La lutte contre le frelon se passe par destruction des nids abritant des milliers de frelons.

Le GDSA lance cette année une campagne de piégeage des fondatrices entre le mois de mars et de mai. Les 3000 apiculteurs de l'Isère sont mobilisés pour poser des pièges autour des ruchers attaqués l'an dernier et des nids découverts.

**Chaque piège, bien repérable grâce à son étiquette, contient un appât sucré. Une fois entrée, la fondatrice ne peut plus ressortir. Si vous repérez de tels pièges dans la nature. Ne les touchez surtout pas.**



## Les chenilles processionnaires

Les Processionnaires du pin et les Processionnaires du chêne sont des insectes (papillons) qui, au stade chenille, sont recouverts de poils urticants.

Ces poils, que l'on retrouve sur les chenilles du 3e au 5e stade larvaire, dans les cocons, dans les nids et dans les sites d'enfouissement sont dangereux pour l'Homme et les animaux domestiques. Ils peuvent être à l'origine de **réactions graves** (respiratoires, cutanées, des muqueuses ou de l'œil). C'est également une menace pour les exploitations forestières (défoliation des espèces présentes en exploitation forestière ou dans les parcelles urbaines).



Que faire face à des Processionnaires :

- **ne pas s'approcher et ne pas toucher** les chenilles ou leur nid, en particulier pour les enfants et les animaux domestiques ;
- se tenir à distance des arbres porteurs de nids ;
- porter **des vêtements longs** en cas de promenade en forêt ou près d'arbres infestés ;
- **éviter de se frotter les yeux** pendant ou au retour d'une balade ;
- **bien laver les fruits et les légumes de son jardin** en cas d'infestation à proximité ;
- **éviter de faire sécher le linge à côté d'arbres infestés** ;
- en cas de suspicion d'exposition aux chenilles, **prendre une douche et changer de vêtements** ;
- en cas de signes d'urgence vitale (en particulier détresse respiratoire), **appeler le 15** ou consulter aux urgences ;
- en cas de signes d'intoxication, consulter un médecin ou appeler le centre antipoison ;
- si un animal domestique est touché, **consulter un vétérinaire**.

---

### Dépôts sauvages... Interdit !!



Le 03 avril montée de Servas



Le 17 avril chemin de Tarmarin

Certains individus prennent notre commune pour « une poubelle à ciel ouvert ». Pour que cesse ce genre d'exactions, n'hésitez pas à signaler à la mairie ou à la gendarmerie tout manquement à la propreté.

Nous rappelons aux contrevenants que Les articles R. 631-2, R. 634-2, R. 644-2 et R.635-8 du code pénal, ainsi que l'article L. 541-46 du code de l'environnement, fixent les contraventions et délits en matière d'abandon de déchets, allant de la classe 2 à la classe 5 de 135€ à 75 000€ et jusqu'à 2 ans de prison.





**Association d'Aide Alimentaire  
en Bièvre Isère**

Crée en 2009, 3ABI (Association d'Aide Alimentaire en Bièvre Isère) distribue chaque semaine de l'année des colis d'aide alimentaire dans son local de La-Côte-Saint-André 95, rue Elsa Triolet ainsi que dans celui de Saint-Jean-de-Bournay (ancienne école Jules Vernes) depuis début Octobre 2020.

Les aliments distribués proviennent principalement de la Banque Alimentaire de l'Isère, dont le dépôt est à Sassenage, ainsi que de ramasses des invendus auprès de donateurs comme les magasins Intermarché de La Côte-Saint-André, Super U et Jardins de Mareytang à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, le traiteur Guillaud, le Casino de Saint-Barthélemy, etc.

Pour l'année 2022, les donateurs ont fourni un total de 143 017 Kg de denrée alimentaire.

Ces colis doivent permettre aux familles de bénéficiaires de subvenir, pour partie, à leurs besoins alimentaires pour une période renouvelable de 3 mois. L'objectif est qu'elles recouvrent leur autonomie aussi rapidement que possible grâce à l'accompagnement social des partenaires de l'association.

Elle couvre actuellement 49 communes sur les 50 du territoire de Bièvre Isère Communauté et distribue en moyenne 250 colis à 100 familles chaque semaine, le colis correspondant à l'alimentation d'une personne par semaine. En 2022, il y a eu 12 998 colis distribués. Ces colis sont distribués par environ 70 bénévoles. A ce sujet, 3ABI est à la recherche de bénévoles pour assurer la préparation et la distribution des denrées alimentaires ainsi que de chauffeurs pour réaliser l'approvisionnement auprès de la Banque Alimentaire de l'Isère et des magasins locaux.

Une participation solidaire est demandée aux familles : 1,80 € par colis adulte et enfant de plus de 12 ans, et 0,90 € par colis enfant de moins de 12 ans.

**Le principe de la distribution :**

- Les personnes qui souhaitent bénéficier de cette aide doivent prendre contact avec la conseillère en économie sociale et familiale au 04 37 04 30 61.
- Un dossier est établi en tenant compte des ressources et des charges, il permet d'évaluer le reste à vivre de la famille et d'estimer si l'aide est accordée ou non. Les dossiers sont révisables tous les trois mois. Une carte est remise aux bénéficiaires pour se présenter au lieu de distribution.

Pour tous renseignements : 04 37 04 30 61- les mardi et mercredi de 9h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, et, le jeudi de 9h à 12h.

**Association d'Aide Alimentaire en Bièvre Isère - 3ABI**  
**Adresse postale : 95, rue Elsa Triolet 38260 LA COTE ST ANDRE**  
**Tel : 04 37 04 30 61 Mail : [3abi@orange.fr](mailto:3abi@orange.fr) Site <http://3abi.fr>**

# Dates à retenir

## Mai

- samedi 13 : Fête de la St Georges
- lundi 23 : Don du Sang à La Forteresse
- vendredi 26 : fête de la brioche, à l'école de St Geoirs, à partir de 16h30

## Juin

- samedi 03 : Don du Sang à St Etienne de St Geoirs, **avec mini garderie**
- dimanche 11 : Repas "Cochon" à midi, association La Georgia
- dimanche 10 : fête des mères

## Juillet

- samedi 01 : fête des 20 ans du RPI
- vendredi 07 : début des vacances scolaires
- samedi 08 : bal de l'été de St Geoirs
- samedi 22 : journée Ambroisie

## Août

- lundi 21 : Don du Sang à La Frette
- lundi 28 : Don du Sang à St Michel de St Geoirs

## Septembre

- lundi 04 : rentrée scolaire
- vendredi 08 : diffusion match d'ouverture de la coupe du monde de rugby : France / Nouvelle Zélande , association La Georgia

## Octobre

- samedi 14 : soirée "tête de veau", association La Georgia
- lundi 30 : Don du Sang à St Etienne de St Geoirs, **avec mini garderie**

## Novembre

- lundi 6 : Don du Sang à St Hilaire de la Côte, **avec mini garderie**
- dimanche 26 : marché de Noël Artisanal, association Arts en Geoirs

### Mairie de Saint Geoirs :

ouverture au public

Mardi et jeudi : 8h30-12h

Vendredi : 14h-17h

Tél : 04.76.65.47.63

Email : [secretariat@mairiestgeoirs.fr](mailto:secretariat@mairiestgeoirs.fr)

permanence du Maire et des Adjoints : le 2ème et 4ème jeudi du mois de 19h à 20h ou sur RDV



" Le Village de Saint-Geoirs 38 "



<https://app.panneaupocket.com/ville/908638526-saint-geoirs-38590>

Chef de rédaction : Nadine GRANGIER - Rédaction : Le Conseil Municipal

Mise en page : Commission information - Photos : Les commissions